

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS
BASTIAIS »**

Séance du 19 décembre 2023

Nombre de Membres :

- Afférents au Conseil d'Administration : 9
- En exercice : 9
- Présents à la séance : 5
- Qui ont pris part à la délibération : 5
 - POUR : 5
 - CONTRE : 0
 - ABSENTION : 0

Date de la convocation : 13 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 19 du mois de Décembre, à **14 : 00 heures**, le Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS », régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la mairie de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI, Président du Conseil d'Administration.

Le Président, après avoir ouvert la séance et fait procéder à l'appel, constate que **le quorum est atteint** : 5 conseillers **présents** : Pierre SAVELLI, Gérard ROMITI, Philippe PERETTI, Paul TIERI, Jean-Charles LEONARDI et 4 conseillers **absents** : M. Louis POZZO di BORGO, Jean ZUCCARELLI, Michel ROSSI, Jean-Jacques PADOVANI. Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'**élection d'un secrétaire** parmi les membres présents. Ayant obtenu la majorité des suffrages, Monsieur Paul TIERI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délibération n°237 du-19122023

Domaine : Décision budgétaire modificative N°2 – Budget principal, budget assainissement et budget eau potable 2023.

Le Conseil d'Administration ;

Vu l'article L.1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 et M49

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de Bastia en date du 15 Avril 2015 approuvant les statuts de la régie « les Eaux du Pays Bastiais » ;

Vu les statuts de la régie approuvés le 15 avril 2014 ;

Vu la délibération du 15 mars 2021 portant adoption du budget primitif 2021 et du budget assainissement 2021

Vu la délibération du 21 septembre 2023 relative à la décision budgétaire modificative n°1 du budget principal et des budgets primitifs eau potable et assainissement 2023 ;

Considérant la nécessité de procéder à des annulations de crédits antérieurement votés au budget principal et aux deux budgets annexes de la régie (BP 2023), ainsi qu'à des ajustements de crédits en raison de dépenses et de recettes imprévues ;

Le Président ayant donné lecture du rapport n° 2

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS »

Séance du 19 décembre 2023

Délibération n°237 du-19122023

Domaine : Décision Modificative n° 2 – Budget principal, budget assainissement et budget eau potable 2023.

Après en avoir délibéré, par 5 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

1/ Approuve la présente décision budgétaire modificative n° 02 :

Budget principal 2023 :

Virements de Crédits			
Dépenses de Fonctionnement			
Chapitre	Article	Objet de l'Article	Somme
011	6068	Consommables	-12 000,00 €
011	6118	Sous-Traitance Générale	10 430,00 €
011	61551	Entretien / Réparation Mat. Roulants	15 000,00 €
011	6226	Honoraires	16 800,00 €
011	6238	Frais Divers – Relations Publiques	1 000,00 €
012	6411	Traitements, Salaires et Appointements	-40 000,00 €
012	6451	Cotisations Assurance Maladie	-20 000,00 €
023		Virement à la Section d'Investissement	1 100,00 €

Virements de Crédits			
Recettes de Fonctionnement			
Chapitre	Article	Objet de l'Article	Somme
013	6459	Remboursement I.J.S.S.	30 000,00 €
	7581	Contribution du Budget EAU	-28 835,00 €
	7582	Contribution du Budget ASSAINISSEMENT	- 28 835,00 €

Virements de Crédits			
Dépenses d'Investissement			
Chapitre	Article	Objet de l'Article	Somme
	2051	Logiciel	1 100,00 €

Virements de Crédits			
Recettes d'Investissement			
Chapitre	Article	Objet de l'Article	Somme
021		Virement depuis la Section de Fonctionnement	1 100,00 €

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20231220-2023-237-DE
Date de télétransmission : 20/12/2023
Date de réception préfecture : 20/12/2023

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS »

Séance du 19 décembre 2023

[Budget Assainissement 2023](#) :

Virements de Crédits			
Dépenses de Fonctionnement			
Chapitre	Article	Objet de l'Article	Somme
011	6061	Consommation Eau et Electricité	-37 500,00 €
011	6062	Produits de Traitement	-40 000,00 €
011	6068	Achat de Consommables	5 000,00 €
011	6111	Branchements non Facturés	20 000,00 €
011	6114	Traitement des Boues	50 000,00 €
011	6115	Travaux sur Réseaux	20 000,00 €
011	6118	Sous-Traitance Générale	-30 000,00 €
011	61358	Location Matériels et Outillages	5 000,00 €
011	61528	Entretien Réparation Installations	-80 000,00 €
011	6226	Honoraires	8 000,00 €
011	6238	Frais Divers – Relations Publiques	200,00 €
011	6248	Transport des Bennes	-50 000,00 €
012	6411	Traitements, Salaires et Appointements	40 000,00 €
012	6451	Cotisations Assurance Maladie	20 000,00 €
	658	Contribution au Budget PRINCIPAL	-28 835,00 €
	6811	Dot. Amort. Actifs C.A.B. – Années 2016 et 2023	-165 273,96 €
023		Virement à la Section Investissement	-498 698,48 €

Virements de Crédits			
Recettes de Fonctionnement			
Chapitre	Article	Objet de l'Article	Somme
013	6459	Remboursement I.J.S.S.	-10 000,00 €
	70611	Consommation Assnt - Part Variable Régie	-780 000,00 €
	741	Prime Epuration 2023 - Complément	31 360,00 €
042	777	Q.P. Subventions Actifs C.A.B.	- 3 467,44 €
Virements de Crédits			
Dépenses d'investissement			
Chapitre	Article	Objet de l'Article	Somme
	2031	M.O.A. Vulnérabilité Installations ASSNT	11 659,00 €
	21532	Extension E.U. – Lotissement PATERNO	- 18 914,00 €
	21532	Automate Bastia Sud - Complément	1 689,00 €
040	139111	Q.P. Subventions Actifs C.A.B.	- 3 467,44 €

Accusé de réception en préfecture
028-812962611-20231220-2023-237-DE
Date de télétransmission : 20/12/2023
Date de réception préfecture : 20/12/2023

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS »

Séance du 19 décembre 2023

Virements de Crédits			
Recettes d'investissement			
Chapitre	Article	Objet de l'Article	Somme
040	28xxx	Dot. Amort. Actifs C.A.B. – Années 2016 et 2023	-165 273,96 €
021		Virement depuis la Section de Fonctionnement	-498 698,48 €

[Budget Eau Potable 2023 :](#)

Virements de Crédits			
Dépenses de Fonctionnement			
Chapitre	Article	Objet de l'Article	Somme
011	6062	Produits de Traitement	10 000,00 €
011	6063	Fournitures d'Entretien et de Petits Equipements	-15 000,00 €
011	6115	Sous-Traitance – Travaux sur Réseaux	50 000,00 €
011	6118	Sous-Traitance Générale	-50 000,00 €
011	61528	Entretien Réparation sur Installations	-15 000,00 €
	658	Contribution au Budget PRINCIPAL	-28 835,00 €
	66111	Intérêts Courus Echus	637,00 €
	673	Annulation Mandats Ex. Antérieurs	5 000,00 €
	6711	Pénalités sur Marché, Intérêts Moratoires	-3 000,00 €
	6712	Amendes Fiscales et Pénales	-2 000,00 €
	678	Sinistres, Franchise	2 000,00 €
	6811	Dot. Amort. Actifs C.A.B. – Années 2016 et 2023	-21 083,21 €
023		Virement à la Section Investissement	101 298,18 €

Virements de Crédits			
Recettes de Fonctionnement			
Chapitre	Article	Objet de l'Article	Somme
013	6459	Indemnités Journalières S.S.	10 000,00 €
	721	Production Immobilisations Incorporelles	24 016,97 €

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS
BASTIAIS »**

Séance du 19 décembre 2023

Virements de Crédits			
Dépenses d'investissement			
Chapitre	Article	Objet de l'Article	Somme
040	2031	Immobilisations Incorporelles	-312 252,00 €
	2033	Frais d'Insertion	2 000,00 €
	21531	Immobilisations Corporelles	111 075,50 €
	2031	Production Immobilisations Incorporelles	24 016,97 €

Virements de Crédits			
Recettes d'investissement			
Chapitre	Article	Objet de l'Article	Somme
040	28xxx	Dot. Amort. Actifs C.A.B. – Années 2016 et 2023	-21 083,21 €
021		Virement depuis la Section fonctionnement	101 298,18 €

2/ Dît que la présente délibération sera publiée en la forme accoutumée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

*Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et notification ou publication du
Le Président,*